



Il y a un an, la section SNCTA de Nice s'opposait à l'ouverture de postes de détachements de courte durée, en raison d'un nombre de PC en équipe insuffisant et d'un manque de perspective.

Cette année, sans aucune concertation et alors que le nombre de PC en équipe a encore baissé, les contrôleurs ont été notifiés d'un appel à candidature pour la campagne de détachements d'automne 2024 comportant 3 détachements courts.

C'est encore au SNCTA de demander à être reçu par l'encadrement pour discuter des détachements, dans le cadre du dialogue social. Notre position est simple :

- ☺ le 7^{ème} détachement long doit être réouvert, à l'instruction, pour y anticiper la charge de travail et faire remonter l'effectif le plus rapidement possible, au regard des affectations prévues dans le plan pluriannuel du Protocole,
- ☺ même si le SNCTA est conscient des besoins dans les subdivisions, il demande de limiter à 1 le nombre de détachement court afin de ne pas devoir gérer la possibilité d'avoir plusieurs détachements au sein d'une même équipe,
- ☺ la mise en place d'un calendrier social pour que cette gestion à la petite semaine cesse.

Aujourd'hui la direction refuse toute concession y compris sur le 7^{ème} détachement long.

Malgré les efforts du SNCTA pour maintenir les échanges, la direction accumule les revers :

- ☺ difficulté du dialogue avec son service exploitation,
- ☺ un CSA de fin 2023 chaotique (rythmé par des interruptions de séances),
- ☺ un soi-disant « document de travail » de processus R1 insultant pour les personnels et les organisations syndicales et dont on attend toujours la parution de la version officielle malgré nos demandes répétées.

Depuis maintenant 18 mois la communication avec le SNA-SE est difficile et ce dernier passage en force vient rompre tout dialogue social.